contá montal



Auteurs:
M L. KOULIBALY,
N. AHOUZI,
F. SMAIL,
G. WILLOQUET,
S. COULON,
pharmaciens
W. CABARET,
médecin
EPS de Ville-Evrard,
202 avenue Jean-Jaurès
93330, Neuilly-sur-Marne

Analyse des ordonnances de sortie de patients de plus de 65 ans dans un établissement public de santé psychiatrique (93)

introduction

La prise en compte de l'opinion pharmaceutique dans le compte rendu d'hospitalisation à destination des médecins traitants participe à la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse chez les patients de plus de 65 ans polypathologiques ayant des prescriptions comportant de nombreuses interactions médicamenteuses.

Le but du travail est d'améliorer la prise en charge médicamenteuse de cette population de retour à leur domicile avec adaptation des posologies, optimisation des modalités d'administration et réduction du nombre de lignes par ordonnance par l'ensemble des soignants prenant le relais en ambulatoire.

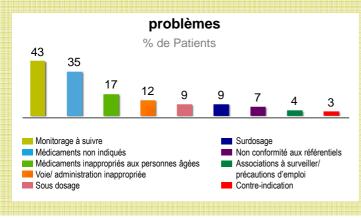
matériel et méthode

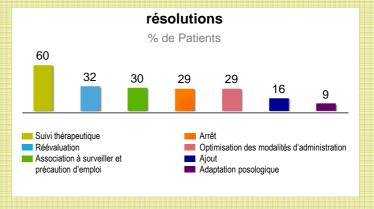
Les ordonnances de sortie qui ont servi de support pour l'analyse pharmaceutique sont éditées la veille de la sortie sur le logiciel «Génois» de prescription médicale et le logiciel «Cyberlab» de prescription biologique.

Les opinions pharmaceutiques validées par 3 pharmaciens sur le poste de pharmacie clinique sont envoyées au médecin de service pour les inclure dans le compte rendu d'hospitalisation à destination des soignants en ambulatoire (équipe mobile de gérontopsychiatrie) et un double de l'opinion pharmaceutique envoyé aux prescripteurs afin que ceux ne reproduisent pas à l'avenir les mêmes erreurs ou approximations.

résultats

De décembre 2013 à février 2014, 58 ordonnances ont fait l'objet d'analyse pharmaceutique avec des opinions pharmaceutiques tracées dans le dossier patient. Le nombre moyen de lignes par ordonnance est de 7,4.





conclusion

Les opinions pharmaceutiques liées au suivi thérapeutique sont majoritaires.

L'analyse de l'ordonnance de sortie avec opinion pharmaceutique figurant dans le compte rendu d'hospitalisation participe à la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse au sein de l'équipe mobile de gériatrie de l'établissement en coordination avec le médecin traitant ; l'objectif à atteindre dans le futur étant l'évaluation de l'acceptation des opinions pharmaceutiques par les soignants et les médecins traitants.